

COWORKING LE POOL – SAINT-MALO

MESURES SANITAIRES

- Ouverture **du lundi au vendredi de 9h à 18h. Signature d'une décharge** visant à responsabiliser les coworkers (vis-à-vis de l'application des gestes barrières et autres consignes mises en place par Le Pool) souhaitant rester après le départ de Virginie (après 12h le mercredi, 15h30 les autres jours)
- **Désinfection quotidienne** des tables, accoudoirs fauteuils, sanitaires.
- **Passage obligé par l'accueil du Pool** en arrivant avec nettoyage des mains au gel hydroalcoolique obligatoire.
- **Distanciation & sens de circulation** à respecter.
- **Le port du masque** est demandé à tout coworker souhaitant venir au Pool. Le port du masque est demandé dans toutes les parties communes du Pool, c'est-à-dire partout **excepté à son poste de travail**. Des masques en tissu pourront être mis à votre disposition (2 max par coworker). Les masques doivent être changés toutes les 4 heures et pour ceux en tissu, lavés à 60°C et repassés entre chaque utilisation.
- Le **respect des gestes barrières** (affichés aux murs). **Du gel hydroalcoolique** sera mis à disposition à différents endroits. Le **lavage des mains de façon très régulière**, au gel ou au savon, est bien-sûr de rigueur pour tous.
- Le coffee corner est fermé jusqu'à nouvel ordre. Bonne nouvelle : le café et l'eau chaude restent offerts (et même servis par une seule et même personne) à ceux qui penseront à **apporter un mug perso** !
- **On pense aussi à apporter sa gourde ou une bouteille d'eau !**
- La cuisine et l'accès aux frigo et micro-ondes sont fermés jusqu'à nouvel ordre. Dans la mesure du possible, les déjeuners devront donc être pris à l'extérieur. Si ce n'est pas possible, les coworkers sont invités à déjeuner à leur poste de travail, ou déjeuner dans l'espace lunch aménagé à cet effet (3 tables hautes individuelles espacées d'un mètre). **Les personnes qui souhaitent rester déjeuner sur place doivent prévoir un plat froid, apporter leurs propres couverts et les nettoyer à domicile.**
- Chacun doit veiller à **utiliser uniquement son matériel** (pas de pc partagés, pas de prêt d'objets, etc...)
- **L'utilisation de l'imprimante reste possible, avec désinfection obligatoire par l'utilisateur** après chaque usage (lingettes désinfectantes mises à disposition).